

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mourad GUELLATY et Mr Wael KETATA.

BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2021
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
<i>AC 1</i> - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	224 500	200 180	270 050
<i>AC 2</i> - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	593 477	337 592	198 864
<i>AC 3</i> - Créances sur la clientèle	5.3	2 491 548	2 518 868	2 498 880
<i>AC 4</i> - Portefeuille-titre commercial	5.4	404	404	404
<i>AC 5</i> - Portefeuille d'investissement	5.5	387 316	351 730	356 514
<i>AC 6</i> - Valeurs immobilisées	5.6	37 655	37 570	35 577
<i>AC 7</i> - Autres actifs	5.7	96 038	120 439	110 433
TOTAL ACTIF		3 830 938	3 566 783	3 470 722
<u>PASSIF</u>				
<i>PA 1</i> - Banque Centrale et CCP	5.8	-	13 053	-
<i>PA 2</i> - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	50 206	92 907	51 451
<i>PA 3</i> - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	2 942 383	2 614 461	2 643 543
<i>PA 4</i> - Emprunts et Ressources spéciales	5.11	134 295	216 160	172 172
<i>PA 5</i> - Autres passifs	5.12	282 285	225 097	173 964
TOTAL PASSIF		3 409 169	3 161 678	3 041 130
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
<i>CP 1</i> - Capital		100 008	100 008	100 008
<i>CP 2</i> - Réserves		309 580	287 456	287 456
<i>CP 4</i> - Autres capitaux propres		3	3	3
<i>CP 6</i> - Résultat de la période		12 178	17 638	42 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5.13	421 769	405 105	429 592
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 830 938	3 566 783	3 470 722

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2021
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.14	1 102 443	1 187 210	1 049 564
HB 2 - Crédits documentaires	5.15	281 934	192 664	289 558
HB 3 – Actifs donnés en garantie	5.16	-	13 000	-
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		1 384 377	1 392 874	1 339 122
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	5.17	171 732	250 858	189 468
HB 5 - Engagements sur titres (Participations non libérées)	5.18	8	8	8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		171 740	250 866	189 476
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
HB 7 - Garanties reçues	5.19	1 887 728	1 989 402	1 850 575
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		1 887 728	1 989 402	1 850 575

ÉTAT DE RÉSULTAT
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2021	Semestre clos le 30/06/2020	Exercice clos le 31/12/2020
<i>Produits d'exploitation bancaire :</i>				
<i>PR 1</i> - Intérêts et revenus assimilés	<i>5.20</i>	118 600	118 989	237 313
<i>PR 2</i> – Commissions	<i>5.21</i>	29 842	27 449	55 967
<i>PR 3</i> - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	<i>5.22</i>	14 011	12 163	25 067
<i>PR 4</i> - Revenus du portefeuille d'investissement	<i>5.23</i>	11 569	13 765	23 901
Total produits d'exploitation bancaire		174 022	172 366	342 248
<i>Charges d'exploitation bancaire :</i>				
<i>CH 1</i> - Intérêts encourus et charges assimilées	<i>5.24</i>	(42 591)	(49 243)	(93 388)
<i>CH 2</i> - Commissions encourues		(2 747)	(3 034)	(7 372)
Total charges d'exploitation bancaire		(45 338)	(52 277)	(100 760)
PRODUIT NET BANCAIRE		128 684	120 089	241 488
<i>PR 5 / CH 4</i> - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	<i>5.25</i>	(14 514)	(4 683)	(14 395)
<i>PR 6 / CH 5</i> - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	<i>5.26</i>	1 194	1 006	2 412
<i>PR 7</i> - Autres produits d'exploitation		1 577	1 405	3 638
<i>CH 6</i> - Charges de personnel	<i>5.27</i>	(57 016)	(50 565)	(98 048)
<i>CH 7</i> - Charges générales d'exploitation	<i>5.28</i>	(28 911)	(22 453)	(45 562)
<i>CH 8</i> - Dotations aux amortissements des immobilisations		(3 668)	(4 150)	(8 551)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 346	40 649	80 982
<i>PR 8 / CH 9</i> - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	<i>5.29</i>	(306)	42	546
<i>CH 11</i> - Impôts sur les sociétés	<i>5.30</i>	(14 862)	(12 711)	(28 244)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		12 178	27 980	53 284
<i>PR 9 / CH 10</i> - Pertes provenant des éléments extraordinaires	<i>5.31</i>	-	(10 342)	(11 159)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 178	17 638	42 125
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		12 178	17 638	42 125
RESULTAT PAR ACTION (DT)	<i>5.32</i>	0,609	0,882	2,106

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021
(EN MILLIERS DE DINARS)

	Notes	Semestre clos le 30/06/2021	Semestre clos le 30/06/2020	Exercice clos le 31/12/2020
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		164 020	155 359	311 580
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(46 680)	(51 579)	(102 130)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(40)	(96)	(68)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(370)	49 922	65 841
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		299 258	168 948	199 276
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(114 415)	(7 594)	(148 935)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		133 720	(30 010)	2 312
Sommes versées à l'État		(4 984)	(34 472)	(53 164)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'exploitation		430 509	250 478	274 712
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		24 429	16 875	17 583
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(40 730)	40 072	46 128
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 666)	(2 199)	(5 041)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'investissement		(21 967)	54 748	58 670
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(38 411)	(44 344)	(87 240)
Dividendes versés		(19 983)	-	-
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités de financement		(58 394)	(44 344)	(87 240)
VARIATION DE TRÉSORERIE		350 148	260 882	246 142
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		417 545	171 403	171 403
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	5.33	767 693	432 285	417 545

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100.007.645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant été abrogée à son tour par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, détenue à raison de 38,997% par Serenity Capital Finance Holding.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1, les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte,
- Comptes débiteurs de la clientèle,
- Crédits sur ressources spéciales,
- Autres crédits à la clientèle, et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0) :

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1) :

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours, sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours, sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4) :

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours et les créances ayant fait l'objet de recouvrement en contentieux.

Immobilisations données en leasing

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de la part de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net, soit le montant de l'engagement, déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b- Provisions collectives

La banque constitue des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier conformément à la circulaire n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n° 2020-01 portant sur une nouvelle méthodologie de détermination desdites provisions collectives.

Les provisions collectives constituées par la banque s'élèvent au 31 décembre 2020 à **24 205 KDT**.

La banque a jugé suffisant ce stock de provisions pour la couverture des risques latents à la date du 30 juin 2021, et n'a pas constitué de dotations aux provisions complémentaires au titre du premier semestre de l'exercice comptable 2021.

c- Provisions individuelles additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans couvertes par des garanties hypothécaires et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Les provisions additionnelles constituées par la banque, au 31 décembre 2020, s'élèvent à **21 855 KDT**. Au 30 juin 2021, lesdites provisions additionnelles s'élèvent à **22 501 KDT**.

Comptabilisation des revenus sur créances de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) Parts dans les entreprises associées : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales qui ne sont pas intégrées globalement).
- d) Parts dans les entreprises liées : sont les actions et parts de capital détenues par la banque dans la société mère et dans les entreprises filiales.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

À la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Chaque titre est valorisé séparément à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font pas l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons de Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice, et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la banque, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Immeubles	5 %
- Fonds de commerce	5%
- Travaux	10 %
- Coffres forts	5 %
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel informatique	25 %
- Matériel informatique - les grandes machines d'exploitation	20 %
- Logiciels informatiques	33 % et 20%

3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

3.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

En l'absence de norme comptable tunisienne spécifique à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évalué lesdits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 « *avantages du personnel* » traitant des avantages au personnel.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2021 à **23 912 KDT**.

Les dotations aux provisions constituées au cours du premier semestre 2021 s'élèvent à 11 764 KDT, dont un montant de 11 120 KDT correspondant à l'augmentation des engagements de retraite due aux augmentations salariales et au relèvement de l'indemnité de départ à la retraite prévue par la convention sectorielle des banques de 6 salaires à 12 salaires mensuels avec date d'effet le 31 mai 2021 et ce, conformément à l'accord conclu en date du 26 juillet 2021 entre l'APTBEF et l'UGTT dans le cadre des négociations collectives sectorielles 2020-2021.

Il est à noter qu'en application des dispositions normatives de l'IAS 19, le relèvement de l'indemnité de départ à la retraite a été traité comme un coût des services passés résultant de la modification d'un régime à prestation définie comptabilisé en charges de l'exercice à la date de ladite modification du régime.

3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles de la réglementation fiscale en vigueur. Les dotations aux provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

4. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2021

4.1 NEGOCIATIONS COLLECTIVES SECTORIELLES 2020-2021

Dans le cadre des négociations collectives sectorielles des banques et des établissements financiers pour les années 2020 et 2021, un accord a été signé en date du 26 juillet 2021 entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et la Fédération Générale des Banques et des Etablissements Financiers (FGBEF) relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).

Cet accord a porté notamment sur l'augmentation des salaires de base et des primes contractuelles de 5,3% au titre de l'année 2020 applicables, à titre exceptionnel, à partir du 1er septembre 2020 jusqu'au 30 avril 2021 et de 6,7% au titre de l'année 2021 applicable sur la période allant du 1er mai 2021 jusqu'au 30 avril 2022.

L'effet de ces augmentations salariales sur les charges de personnel de la banque enregistrées au cours du premier semestre 2021 s'élève à un montant de 8035KDT détaillé comme suit :

- 2.677 KDT augmentation des rémunérations servies au personnel au titre de 2020 ;
- 4.158 KDT augmentation des rémunérations servies au personnel au titre de 2021 ;
- 1.200 KDT au titre des dotations complémentaires aux provisions pour congés payés.

Ledit accord a porté également sur le relèvement de l'indemnité de départ à la retraite prévue par la convention sectorielle des banques et des établissements financiers de 6 à 12 salaires mensuelles tenant compte des augmentations décrites ci-dessus, avec date d'effet le 31 mai 2021.

L'augmentation des engagements de retraite ayant fait l'objet de constitution des provisions adéquates est estimée à un montant de 11.120 KDT, non déductible fiscalement, enregistré en charges de la période comptable conformément aux dispositions normatives de l'IAS 19 « *avantages du personnel* » qui traite l'impact du relèvement de l'indemnité de départ à la retraite comme un coût des services passés résultant de la modification d'un régime à prestation définie comptabilisé à la date de ladite modification.

Ainsi, l'impact global des augmentations convenues dans le cadre des négociations collectives sectorielles au titre des années 2020 et 2021 sur le résultat avant impôt du premier semestre 2021 s'élève à un montant de 19.155 KDT.

4.2 CHANGEMENT DE CONTROLE DE L'UBCI

A la date du 16 mars 2021, la banque a porté à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'elle a été informée par le groupe CARTE et le groupe BNP PARIBAS de la réalisation de l'opération d'acquisition par le groupe CARTE de 7.800.000 actions de l'UBCI, représentant une participation de 39% du capital de la banque détenue par le groupe BNP PARIBAS qui conserve une participation de 11,09%, et ce, conformément à l'accord de cession annoncé par les deux groupes le 28 août 2019 ayant obtenu l'agrément de la Banque Centrale de Tunisie au cours du mois de novembre 2020.

L'UBCI bénéficie de la mise à disposition du « Core Banking System ATLAS 2 » et d'un nombre de logiciels et d'applications informatiques nécessaires à son exploitation fournis par des sociétés affiliées au groupe BNP PARIBAS et ses tiers.

Suite au changement de l'actionnaire de référence, l'UBCI est amenée à la mise en œuvre des travaux de remplacement de son système d'information par un nouveau système complètement indépendant de celui du groupe BNP PARIBAS. Dans l'objectif d'assurer la continuité des processus informatiques de l'UBCI, les deux parties ont conclu un TSA qui régit la période de transition en définissant les droits et obligations de chaque partie relatifs aux droits d'utilisation par la banque des logiciels et services fournis par BNP PARIBAS et ses affiliés et aux travaux d'assistance à la migration vers un nouveau système d'information.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

NOTE 5.1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2021 un montant de 224 500 KDT contre 200 180 KDT au 30 Juin 2020 et s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Caisse	26 039	32 227	28 079
Comptes ordinaires BCT	198 461	167 953	241 971
TOTAL EN KDT	224 500	200 180	270 050

NOTE 5.2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2021 un montant de 593 477 KDT contre 337 592 KDT au 30 Juin 2020 et se présente comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Banque Centrale de Tunisie	416 652	174 352	42 878
Banques de dépôts	130 000	115 000	110 000
Banques non résidentes	46 690	48 166	45 950
Organismes financiers spécialisés	2	-	-
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	133	74	36
TOTAL EN KDT	593 477	337 592	198 864

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banque Centrale de Tunisie	416 652	-	-	-	416 652
Banques de dépôts	130 000	-	-	-	130 000
Banques non résidentes	46 690	-	-	-	46 690
Organismes financiers spécialisés	2	-	-	-	2
Créances rattachées	133	-	-	-	133
TOTAL EN KDT	593 477	-	-	-	593 477

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Banque Centrale (1)	-	-	416 652	416 652
- Placements en dinars	-	-	400 000	400 000
- Placements en devises	-	-	16 652	16 652
Banques de dépôts (2)	-	-	130 000	130 000
- Placements en dinars	-	-	130 000	130 000
Banques non résidentes (3)	26 984	-	19 706	46 690
- Comptes Nostri	26 984	-	19 706	46 690
Organismes financiers spécialisés (4)	-	-	2	2
- Comptes ordinaires	-	-	2	2
Créances Rattachées (5)	-	-	133	133
- Créances rattachées sur placements	-	-	133	133
Total Établissements Bancaires et Financiers (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	26 984	-	566 493	593 477

NOTE 5.3– CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à 2 491 548 KDT contre à 2 518 868 KDT au 30 Juin 2020 et se détaille comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Portefeuille escompte	(1)	2 255 938	2 283 341	2 281 442
- Activités hors leasing		2 075 991	2 118 078	2 108 183
- Activité de leasing		179 947	165 263	173 259
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	159 534	153 936	137 892
Crédits sur ressources spéciales	(3)	13 430	17 746	15 750
Autres crédits à la clientèle	(4)	253 061	244 059	246 319
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		6 295	7 143	11 143
TOTAL BRUT EN KDT		2 688 258	2 706 225	2 692 546
Moins : Agios réservés classes 2, 3&4		(14 894)	(15 325)	(14 899)
Moins : Provisions	(5)	(181 816)	(172 032)	(178 767)
- Provisions individuelles		(157 611)	(154 179)	(154 562)
dont provisions additionnelles		(22 501)	(23 324)	(21 855)
- Provisions collectives		(24 205)	(17 853)	(24 205)
TOTAL NET EN KDT	(6)	2 491 548	2 518 868	2 498 880

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2021 à 253 061 KDT contre un solde de 244 059 KDT au 30 Juin 2020 et s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Créances douteuses	191 274	191 231	189 212
Valeurs impayées	17 936	26 350	14 396
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	43 393	26 046	42 545
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	458	432	166
Total des autres crédits à la clientèle	253 061	244 059	246 319

- (i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collectives et individuelles)

Provisions au 31 Décembre 2020	178 767
Dotations aux provisions individuelles	5 998
<i>Dont provisions additionnelles</i>	<i>1 313</i>
Dotations aux provisions collectives	-
Reprises sur provisions	(2 949)
<i>Dont provisions additionnelles</i>	<i>(667)</i>
Provisions au 30 Juin 2021	181 816

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 Juin 2021 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	2 481 685
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	206 573
Engagement Total Brut	2 688 258
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	(14 894)
Créances clientèles nettes des agios réservés	2 673 364
<i>Moins : provisions individuelles</i>	(157 611)
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 515 753
<i>Moins : Provisions collectives</i>	(24 205)
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 491 548

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon leur classification se présente comme suit au 30 Juin 2021 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	2 481 685
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	504 557
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	206 573
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	3 500
Engagement Total Brut	3 196 315
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	(14 894)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	3 181 421
<i>Moins : Provisions individuelles (Bilan)</i>	(157 611)
<i>Moins : Provisions individuelles (Hors Bilan)</i>	(1 710)
Total provisions individuelles	(159 321)
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	3 022 100
<i>Moins : Provisions collectives</i>	(24 205)
Total des engagements nets d'agios et des provisions	2 997 895

NOTE 5.4– PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL

Le solde de ce poste s'élève à 404 KDT au 30 Juin 2021 et n'a pas connu de variation par rapport au 30 Juin 2020. Il se présente comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Titres de placement à revenu variable	404	404	404
TOTAL EN KDT	404	404	404

NOTE 5.5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2021 à 387 316 KDT contre 351 730 KDT au 30 Juin 2020 et s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Titres de participation (i)	12 513	13 463	13 313
Parts dans les entreprises liées (ii)	5 775	6 548	5 775
Titres d'investissement	360 003	318 864	314 809
Titres en Portage	-	36	-
Créances rattachées aux titres d'investissement	10 933	15 121	24 535
TOTAL BRUT	389 224	354 032	358 432
Moins : Provisions pour dépréciation des titres	(1 908)	(2 302)	(1 918)
TOTAL NET (iii)	387 316	351 730	356 514

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

<i>Montants en KDT</i>	
Raison Sociale	VC au 30/06/2021
JINENE	3 337
YASMINE	3 110
NOUVELLE SOTIM	2 400
SIDCO-SICAR	1 648
TAZOGHRANE	1 167
TAPARURA (SEACNVS)	150
EL KANAOUET	128
DEMURGER	120
SEDAT	115
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
SCHNEIDER	48
FRDCM	22
SIMAC	5
Total des titres de participation	12 513

(ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2020	Créances rattachées 2020	Total au 31/12/2020	Acquisitions / Régularisations	Cessions / autres sorties	Valeur brute au 30/06/2021	Créances rattachées au 30/06/2021	Total au 30/06/2021	Provisions au 31/12/2020	Dotations au 30/06/2021	Reprises sur provisions au 30/06/2021	Cumul des provisions au 30/06/2021	VCN au 30/06/2021
Titres de participation	13 313	-	13 313	-	(800)	12 513	-	12 513	(1 596)	-	-	(1 596)	10 917
Parts dans les entreprises liées	5 775	-	5 775	-	-	5 775	-	5 775	(322)	-	10	(312)	5 463
Titres d'investissement (*)	303 357	14 715	318 072	49 194	-	352 551	6 879	359 430	-	-	-	-	359 430
Emprunt National (*)	4 000	132	4 132	-	(4 000)	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAR Fonds gérés (*)	7 452	9 688	17 140	-	-	7 452	4 054	11 506	-	-	-	-	11 506
Total en KDT	333 897	24 535	358 432	49 194	(4 800)	378 291	10 933	389 224	(1 918)	-	10	(1 908)	387 316

(*) Titres d'investissement.

NOTE 5.6 – VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées ont atteint 37 655 KDT au 30 Juin 2021 contre 37 570 KDT au 30 Juin 2020 et s'analysent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Valeurs brutes en début de période	191 499	188 484	188 484
Acquisitions	5 760	2 242	4 694
Cessions / Apurements	(275)	(137)	(1 679)
Valeurs brutes en fin de période	196 984	190 589	191 499
Amortissements	(159 329)	(153 019)	(155 922)
Valeurs nettes en fin de période	37 655	37 570	35 577

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2021 se présente comme suit :

LIBELLE	V. Brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions/ Apurements	V. Brute au 30/06/2021	Total Amortissements au 31/12/2020	Dotations/ Reprises 2021	Cessions/ Apurements	Total Amortissements 30/06/2021	V.C. N au 30/06/2021
Immobilisations Incorporelles	56 743	4 395	-	61 138	(54 622)	(1 117)	-	(55 739)	5 399
Agencements et aménagements	46 839	198	-	47 037	(37 725)	(879)	-	(38 604)	8 433
Immobilisations d'exploitation	38 795	-	-	38 795	(25 932)	(686)	-	(26 618)	12 177
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	783	(612)	(16)	-	(628)	155
Terrains	5 825	-	-	5 825	-	-	-	-	5 825
Matériels de Transport	1 638	-	(275)	1 363	(1 430)	(61)	261	(1 230)	133
Fonds de Commerce	788	-	-	788	(525)	(9)	-	(534)	254
Mobiliers et Matériels	38 596	785	-	39 381	(35 076)	(900)	-	(35 976)	3 405
Immobilisations en cours	1 492	382	-	1 874	-	-	-	-	1 874
TOTAL EN KDT	191 499	5 760	(275)	196 984	(155 922)	(3 668)	261	(159 329)	37 655

NOTE 5.7 – AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 96 038 KDT au 30 Juin 2021 contre 120 439 KDT au 30 Juin 2020 et se détaille comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Débiteurs divers	(i)	58 002	62 327	48 059
Comptes de régularisation	(ii)	31 200	51 618	37 393
Comptes de Stocks		835	673	854
Créances prises en charge par l'État		587	700	587
Charges à répartir		167	94	155
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	6 159	6 189	24 660
Total brut des autres actifs		96 950	121 601	111 708
Provisions pour dépréciation des autres actifs		(912)	(1 162)	(1 275)
Total net des autres actifs		96 038	120 439	110 433

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Prêts et avances au personnel	44 866	45 576	42 437
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	363	3 374	366
Retenues à la source	276	179	203
Autres débiteurs divers	12 497	13 198	5 053
Total des débiteurs divers	58 002	62 327	48 059

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 599	1 156	615
Produits à recevoir	5 326	6 774	5 922
Compensations reçues	368	99	492
Débts à régulariser et divers	23 907	43 589	30 365
Total des Comptes de régularisation	31 200	51 618	37 394

(iii) Le solde des comptes exigibles s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Portefeuille encaissement	98 359	149 981	123 812
Comptes exigibles après encaissement	(92 200)	(143 792)	(99 152)
Total comptes exigibles après encaissement	6 159	6 189	24 660

NOTE 5.8 – BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de ce poste est nul au 30 Juin 2021 contre 13 053 au 30 Juin 2020 détaillé comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Emprunts au jour le jour et à terme	-	13 000	-
Dettes rattachées	-	53	-
Total en KDT	-	13 053	-

NOTE 5.9 – DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de ce poste a atteint 50 206 KDT au 30 Juin 2021 contre 92 907 KDT au 30 Juin 2020 et se détaille comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Banques de dépôt	(1)	-	18 139	-
Banques non-résidentes	(2)	50 149	74 274	51 333
Organismes financiers spécialisés	(3)	3	13	41
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		54	481	77
Total en KDT		50 206	92 907	51 451

(1) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Emprunts au jour le jour et à terme	-	18 139	-
Total Banques de dépôt en KDT	-	18 139	-

(2) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Comptes ordinaires	16 845	5 655	3 096
Emprunts au jour le jour et à terme	33 304	68 619	48 237
Total banques non-résidentes en KDT	50 149	74 274	51 333

(3) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Comptes ordinaires	3	13	41
Total en KDT	3	13	41

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires :	16 712	-	133	16 845
- Comptes NOSTRI	11	-	64	75
- Compte LORI	16 701	-	69	16 770
Emprunts	33 304	-	-	33 304
Total Établissements Bancaires	50 016	-	133	50 149
Avoirs en compte	-	-	3	3
Total Établissements Financiers	50 016	-	136	50 152
Créances rattachées sur les prêts	54	-	-	54
Total Créances Rattachées	54	-	-	54
Total en KDT	50 070	-	136	50 206

NOTE 5.10 – DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Le solde de cette rubrique a atteint 2 942 383 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 2 614 461 KDT au 30 Juin 2020. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Comptes à vue	(i)	1 711 613	1 483 772	1 494 017
Comptes d'épargne	(ii)	793 927	735 780	775 614
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	312 882	263 981	258 663
DAT/BC échus non remboursés		6 177	6 384	12 658
Autres sommes dues à la clientèle		82 071	84 167	64 460
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	32 000	35 000	34 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		3 713	5 377	4 131
Total des dépôts et avoirs de la clientèle en KDT		2 942 383	2 614 461	2 643 543

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Compagnies d'assurances	8 932	20 468	3 868
Entreprises publiques	110 439	144 145	108 488
Autres clientèles commerciales	630 319	371 940	501 179
Comptes de non-résidents	488 485	524 988	498 626
Clients particuliers	473 438	422 231	381 856
Total des comptes à vue en KDT	1 711 613	1 483 772	1 494 017

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Comptes spéciaux d'épargne (a)	691 187	635 307	672 693
Comptes d'épargne investissement	79	72	73
Comptes d'épargne logement	79 218	77 581	79 376
Autres (b)	23 443	22 820	23 472
Total des comptes d'épargne en KDT	793 927	735 780	775 614

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...etc.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Bons de caisse	229 024	208 722	195 062
Dépôts à terme	64 820	41 328	50 865
Placements en devises	19 038	13 931	12 736
Total CAT/BC et autres produits financiers en KDT	312 882	263 981	258 663

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Entreprises étatiques	-	15 000	1 000
Sociétés privées	32 000	20 000	33 000
Total des certificats de dépôts en KDT	32 000	35 000	34 000

NOTE 5.11 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Le solde de cette rubrique a atteint 134 295 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 216 160 KDT au 30 Juin 2020. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Emprunts Obligataires	2 200	5 460	2 200
Ressources Étatiques :	4 840	5 004	4 947
- <i>FOPRODI</i>	211	211	211
- <i>FONAPRA</i>	4 629	4 793	4 736
Mobilisations des créances	449	449	449
Crédits partenariat :	1 850	6 327	4 088
- <i>Lignes CFD</i>	1 850	6 327	4 088
Crédit BIRD	316	316	316
Ligne BIRD BCT dédié au leasing	3 200	4 571	3 886
Ligne BAD BCT	4 228	5 514	4 871
Fonds BNPP	16 621	30 924	23 772
Fonds Premier logement BCT	1 319	977	1 135
Emprunt PROPARCO	9 730	29 346	19 538
Ligne BERD	8 874	26 618	17 746
Ligne BERD 2	51 930	66 767	59 348
Emprunt AFD	12 636	14 741	13 689
Ligne FADES BCT	10 096	11 778	10 937
Autres fonds extérieurs :	5 464	6 269	5 243
- <i>Ligne Italienne</i>	1 742	1 868	1 640
- <i>Ligne FODEP</i>	13	13	13
- <i>Ligne Espagnole</i>	681	633	276
- <i>Ligne BEI</i>	406	561	406
- <i>Encours FADES</i>	173	172	173
- <i>Ligne NATIXIS</i>	2 449	3 022	2 735
Dettes rattachées à des ressources spéciales	542	1 099	7
Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	134 295	216 160	172 172

NOTE 5.12 - AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 282 285 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 225 097 KDT au 30 Juin 2020. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Provisions	(1)	46 593	30 470	32 617
Comptes de régularisation	(2)	178 625	155 720	97 951
Créditeurs divers		57 067	38 907	43 396
Total en KDT		282 285	225 097	173 964

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	1 710	1 715	1 710
Provisions pour risques et charges	8 961	7 038	8 706
Provisions pour congés payés	12 010	9 009	10 053
Provisions pour indemnité de départ à la retraite (*)	23 912	12 708	12 148
Total Provisions en KDT	46 593	30 470	32 617

(*) Voir note 4.1. Négociations collectives sectorielles 2020-2021.

(2) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Charges à payer	40 249	46 501	34 393
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	817	863	873
Crédits à régulariser et divers	137 559	108 356	62 685
Total des comptes de régularisation en KDT	178 625	155 720	97 951

NOTE 5.13 - CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2021, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 Juin 2021 à 421 769 KDT.
Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de la période	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
Capitaux Propres au 31/12/2020	100 008	10 000	1 402	22 951	253 103	3	42 125	429 592
Réserves à régime spécial (*)	-	-	-	(4 031)	4 031	-	-	-
Affectation du Résultat 2020 (*)	-	-	-	-	42 125	-	(42 125)	-
Distribution des dividendes (*)	-	-	-	-	(20 001)	-	-	(20 001)
Résultat au 30/06/2021	-	-	-	-	-	-	12 178	12 178
Capitaux Propres au 30/06/2021	100 008	10 000	1 402	18 920	279 258	3	12 178	421 769

(*) : Décisions de l'AGO du 27 avril 2021.

NOTE 5.14 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2021 un montant de 1 102 443 KDT contre un solde de 1 187 210 KDT au 30 Juin 2020 et se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
En faveur d'établissements bancaires et financiers	870 218	966 361	822 748
En faveur de la clientèle	232 225	220 849	226 816
- <i>Cautions fiscales</i>	<i>18 853</i>	<i>15 843</i>	<i>18 295</i>
- <i>Cautions pour marchés</i>	<i>101 475</i>	<i>99 956</i>	<i>106 784</i>
• <i>En devises</i>	<i>9 582</i>	<i>10 297</i>	<i>8 741</i>
• <i>En dinars</i>	<i>91 893</i>	<i>89 659</i>	<i>98 043</i>
- <i>Cautions douanières</i>	<i>49 125</i>	<i>48 233</i>	<i>48 244</i>
- <i>Cautions diverses</i>	<i>53 126</i>	<i>49 863</i>	<i>45 094</i>
• <i>En devises</i>	<i>40 479</i>	<i>33 648</i>	<i>30 575</i>
• <i>En dinars</i>	<i>12 647</i>	<i>16 215</i>	<i>14 519</i>
- <i>Obligations cautionnées</i>	<i>9 646</i>	<i>6 954</i>	<i>8 399</i>
Total cautions, avals et autres garanties données en KDT	1 102 443	1 187 210	1 049 564

NOTE 5.15 - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le solde de cette rubrique a atteint 281 934 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 192 664 KDT au 30 Juin 2020. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	5 609	4 388	47 844
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	276 325	188 276	241 714
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	204 208	148 261	174 798
- <i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	72 117	40 015	66 916
Total crédits documentaires en KDT	281 934	192 664	289 558

NOTE 5.16 - ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésor et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif auprès de la BCT. Le solde de cette rubrique est nul au 30 Juin 2021 contre un solde de 13 000 KDT au 30 Juin 2020, détaillé comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Effets refinançables donnés en garantie	-	13 000	-
Total en KDT	-	13 000	-

NOTE 5.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE

Il s'agit des accords de financement et des ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2021, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 171 732 KDT contre 250 858 KDT au 30 Juin 2020.

NOTE 5.18- ENGAGEMENTS SUR TITRES (PARTICIPATIONS NON LIBÉRÉES)

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
FRDCM	8	8	8
Total en KDT	8	8	8

NOTE 5.19 - GARANTIES REÇUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Garanties reçues de l'État et des compagnies d'assurances	94 539	101 467	102 565
Garanties reçues des banques	811 947	951 378	805 060
- <i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	254	1 158	-
- <i>Garanties reçues des banques non résidentes</i>	811 693	950 220	805 060
Nantissements titres	15 381	19 869	16 301
Garanties reçues de la clientèle	965 861	916 688	926 649
Total des garanties reçues en KDT	1 887 728	1 989 402	1 850 575

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achats et de ventes de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2021 comme suit :

Achats au comptant	26 700 KDT
Ventes au comptant	14 333 KDT

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2021 comme suit :

Achats à terme	9 443 KDT
Ventes à terme	61 785 KDT

NOTE 5.20 - INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Le solde de cette rubrique s'élève à 118 600 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 118 989 KDT au 30 Juin 2020. Ce poste s'analyse comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	12 597	4 966	11 673
Produits sur opérations de crédit	(ii)	99 027	107 433	212 265
Revenus assimilés	(iii)	6 976	6 590	13 375
Total des intérêts et revenus assimilés		118 600	118 989	237 313

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Marché Monétaire au jour le jour	11 774	4 228	10 108
Marché Monétaire en devises	780	515	1 268
Autres	43	223	297
<i>Total des produits sur opérations de trésorerie et interbancaire</i>	12 597	4 966	11 673

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	81 429	88 108	173 419
Comptes courants débiteurs	7 805	10 216	20 261
Leasing	9 333	8 677	17 765
Crédits sur ressources extérieures	145	240	432
Créances douteuses ou litigieuses	315	192	388
<i>Total des Produits sur opérations de crédit</i>	99 027	107 433	212 265

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 165	3 210	6 234
Commissions de découverts	1 558	1 554	3 519
Commissions sur billets de trésorerie	15	27	58
Report-Déport	1 871	1 302	2 475
Autres intérêts assimilés	367	497	1 089
<i>Total des revenus assimilés</i>	6 976	6 590	13 375

NOTE 5.21 - COMMISSIONS

Le solde de cette rubrique s'élève à 29 842 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 27 449 KDT au 30 Juin 2020. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	23 278	20 987	42 995
Commissions de tenues de comptes	2 882	2 787	5 658
Commissions sur opérations de change manuel	36	36	75
Autres commissions	3 646	3 639	7 239
Total des commissions en KDT	29 842	27 449	55 967

NOTE 5.22 - GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 011 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 12 163 KDT au 30 Juin 2020. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Gains sur opérations BTA-BTCT	104	-	-
Gains de change	16 516	14 024	28 209
Pertes de change	(2 609)	(1 861)	(3 142)
Total en KDT	14 011	12 163	25 067

NOTE 5.23 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Ce poste totalise au 30 Juin 2021 un montant de 11 569 KDT contre 13 765 KDT au 30 Juin 2020 et se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	10 632	13 026	22 867
<i>dont Intérêts sur BTA</i>	<i>10 168</i>	<i>9 880</i>	<i>19 606</i>
Dividendes sur portefeuille titres de participation	823	499	669
Intérêts sur emprunt national	114	238	362
Intérêts sur titres en portage	-	2	4
Total des revenus du portefeuille d'investissement	11 569	13 765	23 901

NOTE 5.24 - INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Le solde de cette rubrique s'élève à 42 591 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 49 243 KDT au 30 Juin 2020. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	562	4 602	5 821
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (i)	37 265	37 069	73 998
Charges sur emprunts extérieurs	4 443	7 030	12 755
Charges assimilées	321	542	814
Total des intérêts encourus et charges assimilées	42 591	49 243	93 388

(i) Le solde du compte Intérêts sur les dépôts de la clientèle s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôts à vue	6 845	7 314	14 481
Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers	10 046	11 013	21 308
Comptes d'épargne	18 665	17 219	35 377
Certificats de dépôts	1 709	1 523	2 832
Total des intérêts sur les dépôts de la clientèle	37 265	37 069	73 998

NOTE 5.25 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 514 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 4 683 KDT au 30 Juin 2020. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dotations aux provisions (i)	18 082	7 057	20 273
<i>dont provisions collectives</i>	-	500	6 852
<i>dont provisions additionnelles</i>	1 313	2 173	2 327
Reprises sur provisions (ii)	(3 377)	(2 445)	(7 710)
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	(667)	(466)	(1 972)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	8	10	3
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	52	65	307
Créances radiées	-	-	1 608
Récupération sur créances radiées	(251)	(4)	(86)
Total en KDT	14 514	4 683	14 395

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2021 se détaillent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	5 998	5 657
<i>Dont provisions additionnelles</i>	<i>1 313</i>	<i>2 173</i>
Dotations aux provisions collectives	-	500
Dotations aux provisions pour risques et charges	287	258
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	11 764	642
Dotations aux provisions des autres actifs courants	33	-
Total des dotations aux provisions en KDT	18 082	7 057

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2021 se détaillent ainsi :

	30/06/2021	30/06/2020
Reprises sur provisions des créances douteuses (Bilan)	2 949	2 122
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	<i>667</i>	<i>466</i>
Reprises sur provisions pour risques et charges	32	323
Reprises sur provisions des autres actifs courants	396	-
Total des reprises sur provisions en KDT	3 377	2 445

NOTE 5.26 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique s'élève à (1 194) KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de (1 006) KDT au 30 Juin 2020. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Étalement Prime / Titres d'investissement	(1 184)	(1 040)	(2 062)
Dotations aux provisions	-	34	119
Reprises sur provisions	(10)	-	(469)
Total en KDT	(1 194)	(1 006)	(2 412)

NOTE 5.27 - CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de cette rubrique composé de la rémunération du personnel, des charges fiscales et sociales s'y rattachant et des autres charges liées au personnel est passé de 50 565 KDT au 30 juin 2020 à 57 016 KDT au 30 juin 2021, soit une augmentation de 6 451 KDT.

Cette variation est due principalement à l'effet des augmentations salariales sectorielles décidées en vertu de l'accord conclu en date du 26 juillet 2021 entre l'APTBEF et l'UGTT qui prévoit une augmentation des salaires de base et des primes contractuelles de 5,3% au titre de 2020 applicable du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 30 avril 2021 et de 6,7% au titre de 2021 applicable à partir du 1^{er} mai 2021 jusqu'au 30 avril 2022.

L'effet de ces augmentations sur les charges de personnel au titre du premier semestre 2021 s'élève à 8 035 KDT et se détaille comme suit :

- 6 835 KDT au titre des rémunérations liées aux exercices 2020 et 2021 ;
- 1 200 KDT au titre des dotations aux provisions pour congés payés.

NOTE 5.28 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève à 28 911 KDT au 30 Juin 2021 contre un solde de 22 453 KDT au 30 Juin 2020. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Impôts et taxes	1 086	1 080	2 357
Contribution au Fonds de garantie des dépôts bancaires	3 674	3 384	6 767
Travaux, fournitures et services extérieurs	18 234	12 558	25 098
Transport et déplacement	417	238	509
Frais divers de gestion	5 262	5 168	10 219
Autres charges d'exploitation	238	25	612
Total en KDT	28 911	22 453	45 562

NOTE 5.29 - SOLDE EN GAIN / PERTE DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Plus-value sur cession d'immobilisations	80	42	529
Pénalités fiscales	-	-	(2)
Amendes Banque Centrale de Tunisie	(1 129)	-	-
Plus-value sur cession des titres de participation	-	-	19
Autres produits exceptionnels	743	-	-
Total en KDT	(306)	42	546

NOTE 5.30 – IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au 30 Juin 2021, totalisent un montant de 14 862 KDT déterminés comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	25 867
+ Réintégrations	20 734
- Déductions	(7 489)
Résultat fiscal	39 112
Impôt sur les sociétés (35%)	13 689
Contribution Sociale de Solidarité (3% selon LF 2020)	1 173
TOTAL	14 862

NOTE 5.31 – PERTES PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES

Le solde de cette rubrique accuse un solde nul au 30 juin 2021 contre un solde de 10 342 KDT au 30 Juin 2020 et s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Taxe conjoncturelle 2019 et 2020 (article 10 du décret-loi Gouvernemental n° 2020-30)	-	2 742	3 559
Contribution au « Fonds National de lutte contre la Pandémie de Covid-19 »	-	7 600	7 600
Total en KDT	-	10 342	11 159

NOTE 5.32 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2021, se présentent comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Résultat net attribuable aux actionnaires	12 178	17 638	42 125
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Résultat de base par action en DT	0,609	0,882	2,106

NOTE 5.33 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Au 30 Juin 2021, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 767 693 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Caisses	26 039	32 227	28 079
Banque Centrale (comptes ordinaires)	198 461	167 953	241 971
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	46 690	48 166	45 950
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	416 652	174 352	42 878
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	130 000	115 000	110 000
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	-	(13 000)	-
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	-	(18 139)	-
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(16 845)	(5 655)	(3 095)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(33 304)	(68 619)	(48 237)
Total en KDT	767 693	432 285	417 545

NOTE 5.34 – PARTIES LIÉES

L'UBCI bénéficie de la mise à disposition d'un certain nombre de logiciels et d'applications informatiques et de prestations de services informatiques fournis par des entités du groupe BNP Paribas et ses tiers. Ces services et prestations sont régis par plusieurs contrats et conventions (contrats cadres, contrats d'applications, contrats de conditions particulières...etc.) conclus au fil des années avec les sociétés du groupe BNP PARIBAS ou ses tiers dans le cadre de contrats cadres signés entre ces tiers et le groupe. Lesdits services et prestations sont régis également par la convention portant amendement aux contrats cadres et aux contrats d'applications liés qui plafonne la somme des charges liées à la maintenance évolutive/applicative des applications régies par les contrats cadres et contrats y afférents ainsi que des charges relatives à l'assistance informatique et aux services de télécommunication, au titre d'un exercice donné, à 2,5% du Produit Net Bancaire réalisé par l'UBCI au cours de l'exercice précédent.

Ces contrats et conventions ont pris fin avec date d'effet le 19 mars 2021 par la signature d'un TSA entre l'UBCI et le groupe BNPP après la finalisation de l'opération de cession par le groupe BNPP des actions représentant 39% du capital de la banque au groupe LA CARTE entraînant le changement de contrôle de l'UBCI.

Ledit TSA définit les services fournis par BNPP pour assurer la continuité des processus informatiques de l'UBCI jusqu'à la migration vers un nouveau système d'information complètement indépendant du groupe BNPP.

Les charges supportées par la banque dans ce cadre s'élèvent à un montant global de 5.608 KDT détaillé comme suit :

- 1.290 KDT au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 19 mars 2021 ;
- 4.318 KDT au titre de la période allant du 19 mars 2021 au 30 juin 2021 couverte par le TSA.

NOTE 5.35 – PASSIFS ÉVENTUELS

La banque a reçu en date du 29 janvier 2021, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2017 à 2019.

En date du 1^{er} juin 2021, elle a reçu une notification de vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020.

A la date d'arrêté des présents états financiers intermédiaires, les travaux de vérification fiscale et sociale ne sont pas encore clôturés. Sur la base des informations disponibles à cette date, il n'est pas possible d'évaluer l'éventuel impact financier lié à ces contrôles.

NOTE 5.36 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 30 août 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2021 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2021 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 421.769 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 12.178 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » arrêtés au 30 juin 2021, ainsi que du compte de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » au 30 juin 2021, ainsi que de ses performances financières et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphes d'observations

4.1 Impact des négociations collectives sectorielles 2020-2021

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers intermédiaires « 4.1 Négociations collectives sectorielles 2020-2021 » qui détaille l'effet des augmentations des avantages au personnel des banques et des établissements financiers suite à l'accord conclu en date du 26 juillet 2021 sur le résultat de l'UBCI arrêté au 30 juin 2021.

Cet accord a porté notamment sur l'augmentation des salaires de base et des primes contractuelles au titre des années 2020 et 2021. L'effet de ces augmentations salariales sur les charges du personnel relatives au premier semestre 2021 est estimé à 8.035 KDT dont un montant de 2.677 KDT relatif à l'augmentation des rémunérations servies au personnel au titre de 2020.

Ledit accord a porté également sur le relèvement de l'indemnité de départ à la retraite prévue par la convention sectorielle des banques et des établissements financiers de 6 à 12 salaires mensuels, avec date d'effet le 31 mai 2021. L'augmentation des engagements de retraite ayant fait l'objet de constitution des provisions adéquates tenant compte des augmentations décrites ci-dessus est estimée à un montant de 11.120 KDT, non déductible fiscalement, enregistré en charges de la période comptable.

Ainsi, l'impact global des augmentations convenues dans le cadre des négociations collectives sectorielles au titre des années 2020 et 2021 sur le résultat avant impôt du premier semestre 2021 s'élève à un montant de 19.155 KDT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

4.2 Continuité des processus informatiques de l'UBCI

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers intermédiaires « 4.2 Changement de contrôle de l'UBCI », suite au changement de l'actionnaire de référence de l'UBCI par la cession du groupe BNP PARIBAS d'actions représentant 39% du capital au groupe LA CARTE, l'UBCI est amenée à la mise en œuvre des travaux de remplacement de son système d'information par un nouveau système complètement indépendant de celui du groupe BNP PARIBAS.

Dans l'objectif d'assurer la continuité des processus informatiques de la banque, l'UBCI et BNP PARIBAS ont conclu un « Transitional Services Agreement » qui régit la période de transition en définissant les droits et obligations de chaque partie relatifs aux droits d'utilisation par la banque des logiciels et services fournis par BNP PARIBAS et ses affiliés et aux travaux d'assistance à la migration vers un nouveau système d'information.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

4.3 Contrôles fiscal et social en cours

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers intermédiaires « 5.35 Passifs éventuels » qui indique la réception par la banque en date du 29 janvier 2021 d'un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2017 à 2019 ainsi que la réception, en date du 1^{er} juin 2021, d'un avis de vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020.

Jusqu'à la date du présent rapport, les travaux de vérification fiscale et sociale ne sont pas encore clôturés. Sur la base des informations disponibles à cette date, il n'est pas possible d'évaluer l'éventuel impact financier lié à ces contrôles.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Août 2021

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad GUELLATY et Associés

Mourad GUELLATY



STÉ MOURAD GUELLATY ET ASSOCÉ

45 Avenue de la République - La Marsa - 2070

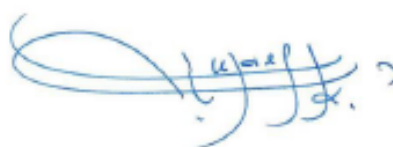
Po. Box 1 BELVEDERE - TUNIS - TUNISIE

Tel: 71.740.131 - 71.740.231 - Fax: 71.740.197

E-mail: contact@cabinetguellaty.com

DELTA CONSULT

Wael KETATA



DELTA CONSULT

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD

Bur. 7 & 8 - Menzah IV - 1082 Tunis